Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA ORADOUR
Numéro du lot	fd15-368
COMMUNE(S)	ORADOUR
Massif chevreuil	Pays de Pierrefort
Massif cerf	UG Vallée de la Truyère

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	brousse sebastien
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	rue du coudert mons, 15100 Roffiac
Téléphone (fixe et portable)	0607424146
Courriel	sebbrousse15acca@gmail.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1013.00	Surface Totale: 3363.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2022 / 2023

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	20	45	1	66	15		
Réalisation année précédente	23	43	0	66	15		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité				Stabilité		
Attribution théorique					33		
DEMANDE 2022 / 2023	20	30		50	15		

Fait le mercredi 9 mars 2022 à Roffiac Signature